

Delevoye, le “monsieur retraite” de Macron, payé par les groupes d’assurances intéressés à la réforme...

écrit par Christine Tasin | 11 décembre 2019



.
Cela s’appelle un conflit d’intérêt. Et le quidam le savait fort bien qui avait “oublié de déclarer” ses liens – et salaires- avec Ifpass, l’Institut de formation de la profession de l’assurance, dont il est l’un des administrateurs.

.
[...]

Cet institut est présidé par Roger Belot, président d’honneur de la MAIF, et compte des administrateurs issus du sérail de l’assurance et des mutuelles. « C’est l’organisme de référence de la branche, les ressources de l’institut s’élèvent à environ 16 millions d’euros par an. Il emploie 90 permanents à temps plein environ, dont 400 à 500 vacataires, et forme près de 9000 apprenants par an », selon une source interne.

« L’Ifpass est étroitement lié à la Fédération française de l’assurance (FFA). Tous les assureurs y forment leurs salariés actuels et futurs », confirme un ancien dirigeant, pour qui « les liens avec Jean-Paul Delevoye sont précieux, notamment parce que l’ensemble du secteur est très intéressé par la réforme ». Fin octobre, le directeur général d’AG2R La Mondiale, André Renaudin, ne le cachait d’ailleurs pas, [déclarant au Journal du Dimanche](http://www.leparisien.fr/economie/retraites-jean-paul-delevoye-a-oublie-de-declarer-ses-liens-avec-le-monde-de-l-assurance-08-12-2019-8212557.php) : « La réforme des retraites ouvre des perspectives. »

[...]

<http://www.leparisien.fr/economie/retraites-jean-paul-delevoye-a-oublie-de-declarer-ses-liens-avec-le-monde-de-l-assurance-08-12-2019-8212557.php>

.

Pour s’en sortir, le quidam affirme tout de go qu’il est administrateur de l’Ifpass mais qu’il n’y irait pratiquement jamais, au motif qu’il n’aurait pas le temps... On se demande bien ce qu’il y faisait, à l’Ifpass, d’autant que le benêt ajoute “*je ne connais rien dans le domaine de la formation des assureurs*”.

A la question de savoir quel est son rôle en tant qu’administrateur de l’Ifpass et de la possible interférence avec son action ministérielle, Jean-Paul Delevoye répond : « A l’Ifpass, c’est une fonction bénévole, je n’y vais quasiment jamais, car je n’ai pas le temps. » « Je ne connais rien dans le domaine de la formation des assureurs », jure-t-il.

.

C’est que l’Ifpass n’est pas un organisme indépendant...

Les dessous de l’Institut de formation des assureurs

L’Institut de formation de la profession de l’assurance

(Ifpass), créé en 2004, a connu quelques tempêtes. Cette association auparavant paritaire a changé de structure juridique et opéré une réorganisation majeure en 2015, mettant fin définitivement à sa gestion par les partenaires sociaux.

« L'arrêté des comptes 2014 a fait apparaître un résultat net de moins 4,4 millions d'euros, principalement du fait de provisions exceptionnelles tant sur le plan des comptes clients que des comptes sociaux. C'était la panique. L'association perdait de l'argent et la Fédération française de l'assurance n'en finissait pas de renflouer les caisses de l'association paritaire. Cela a aussi mis au jour un management déficient de la gouvernance datant d'avant 2014 », explique une source interne.

.

La réforme de la formation professionnelle de mars 2014 a aussi pesé sur la nécessité de ce grand ménage. Dans ce contexte, l'Ifpass, aidé de Bernard Spitz, alors président de la Fédération de l'assurance, qui a renfloué les caisses de l'association, a renégocié les dettes sociales avec le directeur de cabinet du ministre du Travail de l'époque, François Rebsamen. Un accord est trouvé en 2015.

C'est à cette occasion que Jean-Paul Delevoye, fin connaisseur du monde paritaire, devient en 2016 administrateur de la nouvelle structure. L'Ifpass s'est par ailleurs « rapproché en 2016 du groupe IGS, leader dans le secteur de la formation initiale et professionnelle continue », comme l'indiquent ses statuts. A ce titre, Delevoye siège avec les administrateurs de l'IGS, où il occupe également des fonctions de conseiller du délégué général rémunérées jusqu'en 2017 selon ses déclarations. Enfin, le think-tank Parallaxe fait aussi partie de l'IGS.

.

Devant la polémique qui enfle, qui enfle... Delevoye a rendu son mandat à l'Iffpass, mais ça ne change rien... Malaise, malaise...

[...]

Accusé de conflit d'intérêts avec le milieu des assurances, le [« Monsieur retraite » a démissionné ce lundi matin](#) à la suite de nos révélations sur ses fonctions d'administrateur bénévole de l'institut de formation de la profession de l'assurance (Iffpass). Une décision qu'il a prise dans la matinée « pour clore toute polémique » a-t-il écrit dans un communiqué, avec effet « immédiat ».

LIRE AUSSI > [Delevoye lié au monde de l'assurance : « C'est gênant », dénonce Philippe Martinez](#)

Faute avouée à moitié pardonnée? Pas sûr, car la fâcheuse « erreur » de Jean-Paul Delevoye continue d'alimenter les critiques. « **Toutes les oppositions politiques s'en sont emparées. Même dans nos rangs** » déplore ce député LREM, inquiet du malaise ambiant. Et la polémique va encore rebondir, selon lui, ce mardi lors des questions au gouvernement (QAG). « Ça agace, Delevoye agace, et ça tombe mal [au cinquième jour du mouvement](#) », soupire un conseiller de l'exécutif exaspéré.

A Matignon ce lundi, c'est service minimum pour voler au secours de celui qui a déjà mis [des petits cailloux dans la chaussure du gouvernement](#). Ses dernières sorties sur son opposition à « la clause du grand-père »(1), au report de l'âge légal (2) et celle sur l'immigration ont grippé sérieusement les relations. Le scénario du départ de Delevoye trotte même dans la tête de certains. Et l'absence annoncée du chef d'orchestre des retraites à la réunion de ce mardi matin autour d'Edouard Philippe « alors qu'il y est toujours présent » fait jaser. A Elysée, on se contente de préciser que le chef l'Etat, compte tenu de son agenda, a

d'autres priorités en tête que le cas Delevoye.

[...]

<http://www.leparisien.fr/economie/assurances-accuse-de-conflit-d-interets-delevoye-veut-clore-la-polemique-mais-09-12-2019-8213808.php>

(1) Clause du grand-père : pour calmer les récalcitrants, le gouvernement pourrait proposer que la réforme ne concerne que les nouveaux embauchés à partir d'une date définie.

(2) Le Medef (et Macron) veut absolument que l'on reporte l'âge légal de départ à la retraite, considérant que partir en retraite à 62 ans ce ne serait plus possible.